



# PLAN Jeunesse et Familles 2019-2022

Convention Territoriale Globale

TERRES DE  
MONTAIGU

Communauté de communes  
Montaigu-Rocheservière



# Libérez le potentiel de l'enfant et vous transformerez le monde avec lui.

*Maria Montessori,  
médecin et pédagogue (1870-1952)*

## SOMMAIRE

<b>Axe 1</b>	Appréhender globalement l'enfant, le jeune, sa famille et son environnement	p.4
<b>Axe 2</b>	S'éveiller (0-3 ans)	p.10
<b>Axe 3</b>	Grandir (3-11 ans)	p.14
<b>Axe 4</b>	Devenir adulte (11-25 ans)	p.16
<b>Axe 5</b>	Etre parent	p.20
<b>Axe 6</b>	Accéder à l'information et aux services	p.24
<b>Axe 7</b>	Participer à la vie locale	p.26

# Edito

---

S'éveiller, grandir, devenir adulte sont des étapes clefs dans la vie de chacun d'entre nous.

Les parents, premiers éducateurs, ont la responsabilité aussi belle qu'exigeante de permettre l'épanouissement de leurs enfants. Aussi c'est avec la volonté de les accompagner dans cette mission que Terres de Montaigu, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, lance aujourd'hui le Plan Jeunesse et Familles.

Un plan d'actions innovant centré sur les besoins et les attentes des familles et des jeunes du territoire. Il est le fruit de deux années de travail et d'une longue concertation qui a réuni près de 200 jeunes, parents, gestionnaires de structures, de professionnels de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité du territoire.

Parmi les 38 actions qu'il contient, le Plan Jeunesse et Familles, c'est la création d'un Relais Assistants Maternels (RAM) pour accompagner les parents et les professionnels sur les problématiques de garde des enfants. C'est aussi la création d'un « café jeunes » qui permettra de repérer et d'accompagner les jeunes en difficulté face aux addictions, à leur orientation, etc.

Enfin, avec le Plan Jeunesse et Familles, nous nous donnons les moyens de mieux accueillir les familles et de mieux soutenir la jeunesse. Deux qualités essentielles pour Terres de Montaigu car cela participera de son attractivité et de la qualité de vie des habitants.



## Antoine Chéreau

*Président de Terres de Montaigu, communauté de communes Montaigu-Rocheservière  
Maire de Montaigu-Vendée*



## Marc Prévault

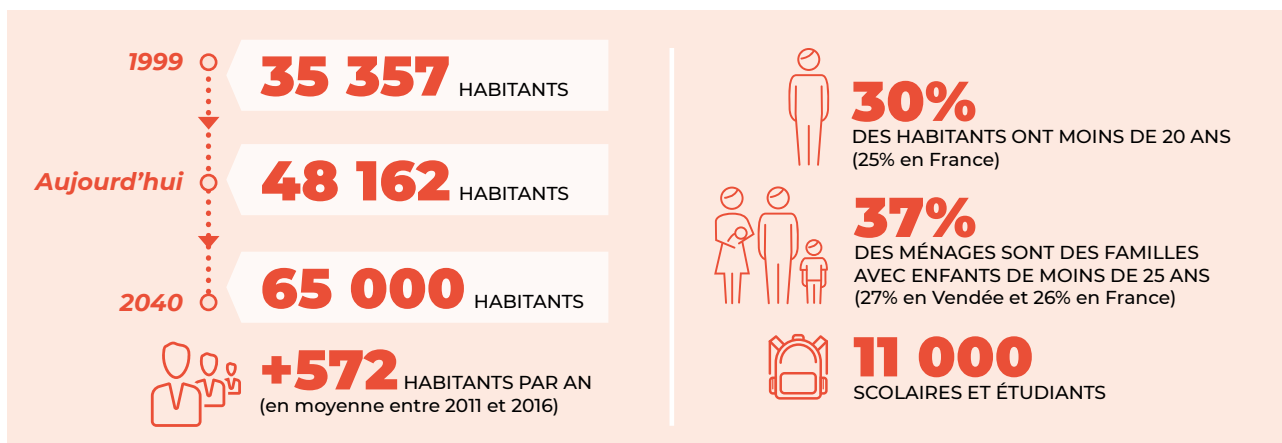
*Vice-Président de Terres de Montaigu, communauté de communes Montaigu-Rocheservière  
Président de la Commission Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Education  
Maire de l'Herbergement*

A photograph of a large, complex climbing structure made of metal poles and ropes in a park. Several children are climbing and playing on the structure. The background is filled with lush green trees. A large red circle is overlaid on the left side of the image, containing the text 'Axe 1'.

# Axe 1

Appréhender  
globalement  
l'enfant, le jeune,  
sa famille et son  
environnement

---



Quels enjeux pour les jeunes et les familles du territoire ? Sur la base d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des parties prenantes, une politique globale de la petite-enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité, a été définie, coordonnée à l'échelle de Terres de Montaigu, communauté de communes Montaigu-Rocheservière (regroupant les communes de La Bernardière, La Boissière-de-Montaigu, La Bruffière, Cugand, L'Herbergement, Montaigu-Vendée, Montréverd, Rocheservière, Saint-Philbert-de-Bouaine, Treize-Septiers). Ce plan Jeunesse et Familles 2019-2022 s'adresse à plusieurs publics :

- **Les parents**, en tant que premier éducateur, dans l'exercice de leur fonction parentale
- **Les enfants et les jeunes**, pour répondre à leurs besoins dans leur croissance et les accompagner vers leur autonomie
- **Les professionnels** accompagnant les enfants, jeunes et familles, pour renforcer la qualité du service.

## Construire une politique publique transversale

Les questions concernant la petite-enfance, l'enfance, ou la jeunesse, sont souvent abordées de manière sectorielle, et sous l'angle des modes de garde et du loisir. Le Plan Jeunesse et Familles a l'ambition d'aborder et d'articuler toutes les sphères de vie de l'enfant et du jeune (famille, école, extrascolaire, espace public...) en cohérence avec les autres politiques publiques de Terres de Montaigu (santé, sport, culture...). L'objectif de l'axe 1 du Plan Jeunesse et Famille intitulé "Appréhender globalement l'enfant, le jeune, sa famille dans son environnement", est de prendre en compte des problématiques qui sont transversales, comme par exemple : l'accès à l'information, la mobilité, le handicap, l'éducation à la culture, la pratique du sport, ...

## NOS ACTIONS

- **1.1** Elaboration des intentions éducatives du territoire (cf. page 8)
- **1.2** Mise en place d'un observatoire
- **1.3** Mise en place de réseaux de professionnels (cf. page 8)
- **1.4** Création de supports d'information et de communication
- **1.5** Renforcement d'actions passerelles
- **1.6** Désignation d'un référent handicap (cf. page 8)
- **1.7** Mise en cohérence de l'offre à destination des scolaires de Terres de Montaigu et de ses partenaires avec les parcours éducatifs de l'Education Nationale (cf. page 9)

1 CENTRE PÉRINATAL DE PROXIMITÉ

2 PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

3 RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS



8 PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE ACCUEIL DE LOISIRS



10 LOISIRS DE PLEIN AIR

9 LOISIRS EXTRASCOLAIRES

7 TRANSPORT SCOLAIRE



11 COLLÈGE

12 SORTIE SCOLAIRE CULTURELLE

16 CAFÉ JEUNES ET LIEU RESSOURCE

15 PRÉVENTION JEUNESSE



17 ÉCHANGES ET VOLONTARIAT



18 HABITAT

19 VIE PROFESSIONNELLE



- 1 Ce service du site de Montaigu du Centre Hospitalier Départemental assure chaque année 4 700 consultations.
- 2 Ce service du Département a plusieurs missions : agrément des assistantes maternelles, visites prénatales et postnatales, suivi médical des nourrissons et des élèves de maternelle.
- 3 Il a pour missions l'information des familles sur les différents modes de garde, l'accompagnement des familles dans l'emploi d'une assistante maternelle et l'accompagnement de la professionnalisation des assistantes maternelles notamment par l'organisation d'ateliers d'éveil. Ouverture prévue en 2020.
- 4 8 structures d'accueil collectif sont présentes sur Terres de Montaigu : 3 micro-crèches, 3 halte-garderies, 1 multi-accueil et une crèche. Elles représentent près de 10% de l'offre de garde, avec 152 places.
- 5 Le territoire compte plus de 500 assistantes maternelles, représentant plus de 1 500 places. C'est le premier mode de garde du territoire.
- 6 Le territoire compte 29 groupes scolaires primaires publics et privés, avec 5 900 élèves.
- 7 Il est géré par la Région qui, délègue localement à des autorités organisatrices de second rang, le soin d'organiser, entre autres, les circuits de transport scolaire.
- 8 Chaque commune dispose d'un service périscolaire et extrascolaire qui accueille les enfants avant et après l'école et propose des activités, sorties et séjours les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- 9 De nombreuses associations proposent des activités sportives et culturelles aux enfants et aux jeunes. Terres de Montaigu dispose également d'un conservatoire intercommunal de musique.
- 10 Des skate-park, city-stade ou autres équipements de plein air permettent aux enfants et aux jeunes de pratiquer une activité et de se rencontrer.
- 11 Le territoire compte 4 collèges publics et privés, avec 2 700 élèves.
- 12 Le territoire propose aux scolaires de nombreuses activités leur permettant d'enrichir l'acquisition de compétence par des visites, des rencontres, des expériences, dans les domaines de la culture, du monde professionnel, de l'environnement ou de la santé. Ces activités rentrent dans le cadre des parcours éducatifs de l'Éducation Nationale.
- 12 bis
- 13 Terres de Montaigu mène une action d'éducation routière du primaire au collège, pour sensibiliser les élèves, passagers, piétons, cyclistes ou motocyclistes. Une étude mobilité doit permettre de mieux identifier les besoins de déplacements et d'apporter des réponses globales et plurielles (modes collaboratifs et collectifs, mobilités douces et actives, ...)
- 14 Le territoire compte 2 lycées publics et privés et une Maison Familiale Rurale, avec 1 500 élèves.
- 14 bis
- 15 Ce service a pour mission, par des approches collectives et individuelles, d'accompagner les jeunes vers leur autonomie, et particulièrement lorsqu'il existe un risque de décrochage, tant scolaire que professionnel ou social. Il travaille en étroite collaboration avec les acteurs de la jeunesse. Il a une démarche proactive et peut intervenir dans l'espace public, sur les réseaux sociaux, ou encore à la sortie ou dans les établissements scolaires. Ouverture prévue en 2020.
- 16 En complément des interventions de prévention jeunesse, le café jeunes est ouvert aux 14-17 ans. Il est géré par les éducateurs et animateurs jeunesse. Il est aussi un lieu d'informations pour la jeunesse. Ouverture prévue en 2020.
- 17 Le lieu d'information pour la jeunesse, adossé au café jeunes, permet notamment de promouvoir les dispositifs d'échanges et de volontariat nationaux, européens, et internationaux.
- 18 Le programme local de l'habitat (PLH), en cours d'élaboration, doit permettre notamment de mieux identifier les besoins en logement pour les étudiants et les jeunes actifs, et d'y apporter les solutions adéquates.
- 19 Le territoire présente un bon niveau de qualification (29% des 18-25 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 22% en France). Cependant les cursus de formation sont en moyenne plus courts (47% des 15-24 ans sont lycéens ou étudiants, contre 58% en France). On observe une bonne insertion professionnelle des jeunes (9% des 15-24 ans sont actifs inoccupés, contre 12% en France). La Mission Locale accompagne la recherche d'emploi des 16-25 ans.
- 20 Le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) a pour mission de coordonner les actions de soutien aux familles proposées sur le territoire (ex : conférence, atelier parents-enfants). Il sera constitué en 2019.



« Identifier les personnes qui travaillent sur le territoire et pouvoir échanger avec eux c'est enrichissant. Je pense qu'il y a besoin de mieux identifier les acteurs pour ensuite faire un travail collaboratif avec des objectifs communs qui nous permettent d'avoir une continuité éducative sur tout le territoire. »

Céline Roy, directrice de l'Association Enfance Jeunesse de la Boissière-de-Montaigu.

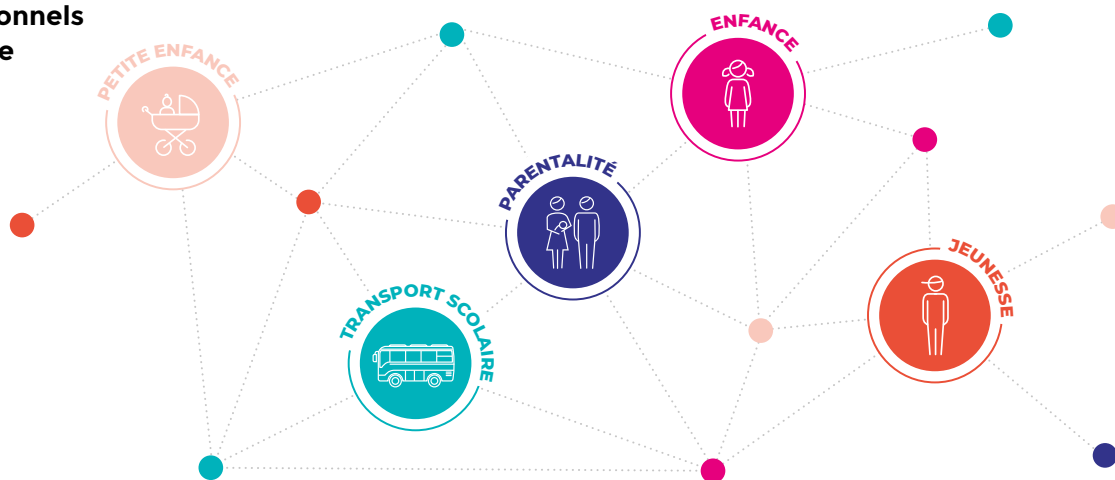
## 1.1 Elaboration des intentions éducatives du territoire

Quelle cohérence éducative entre les professionnels autour des enfants et jeunes du territoire ? Quel est le rôle de la collectivité dans l'éducation, auprès des parents, des établissements scolaires et des structures extra-scolaires ? Les intentions éducatives sont les lignes directrices de l'action de la collectivité : celle-ci peut être directe (gestion de service) ou indirecte (financements d'associations). Elles doivent permettre aux professionnels de s'appuyer sur des objectifs et références communes.

## 1.3 Mise en place de réseaux de professionnels

Les parents, dans leur rôle éducatif, s'appuient sur d'autres acteurs qui contribuent au développement de l'enfant et du jeune. La qualité de l'accompagnement proposé par les structures est primordiale. Les réseaux d'acteurs proposent des rencontres régulières de professionnels, autour de thématiques, afin de maintenir et de renforcer la qualité de l'accueil des enfants, des jeunes et des familles du territoire. Par une meilleure interconnaissance, ils peuvent ainsi développer des partenariats, enrichir leurs pratiques professionnelles, et favoriser le développement d'une culture éducative commune.

### 5 réseaux de professionnels mis en place



## 1.6 Désignation d'un référent handicap

Intégré dans plusieurs politiques publiques de Terres de Montaigu (santé, sport, lecture publique...), le handicap est également pris en compte dans le Plan Jeunesse et Familles.

Afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, Terres de Montaigu souhaite pouvoir accompagner les professionnels dans l'accueil de ce public spécifique, en :

- Organisant des formations sur ce thème
- Mettant en liens les structures d'accueil avec les professionnels du champ du handicap
- Sensibilisant les acteurs du sport et de la culture à l'accueil de ce public
- Participant à des projets spécifiques tels que le Projet d'Accompagnement Individualisé à la Pratique Sportive (Paips), porté par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de Vendée.





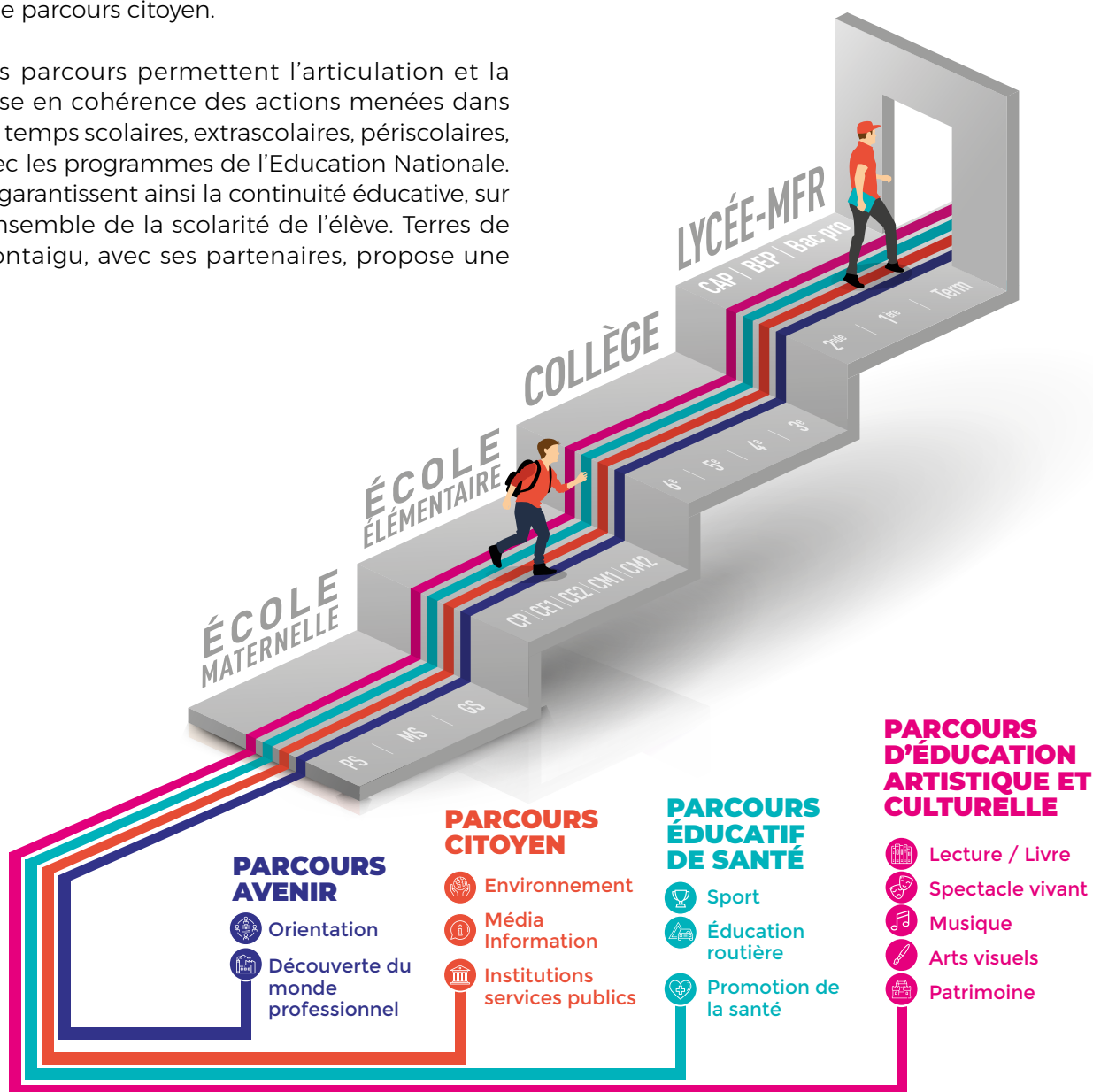
## 1.7 Mise en cohérence de l'offre à destination des scolaires de Terres de Montaignu et de ses partenaires avec les parcours éducatifs de l'Education Nationale

De la petite enfance à l'âge adulte, l'acquisition des compétences est progressive et les propositions éducatives doivent donc adopter une logique de graduelle dans les apprentissages, enrichies de rencontres et d'expériences. C'est l'objectif des 4 parcours éducatifs structurés par l'Education Nationale :

- le parcours d'éducation artistique et culturelle,
- le parcours avenir,
- le parcours éducatif de santé,
- le parcours citoyen.

Ces parcours permettent l'articulation et la mise en cohérence des actions menées dans les temps scolaires, extrascolaires, périscolaires, avec les programmes de l'Education Nationale. Ils garantissent ainsi la continuité éducative, sur l'ensemble de la scolarité de l'élève. Terres de Montaignu, avec ses partenaires, propose une

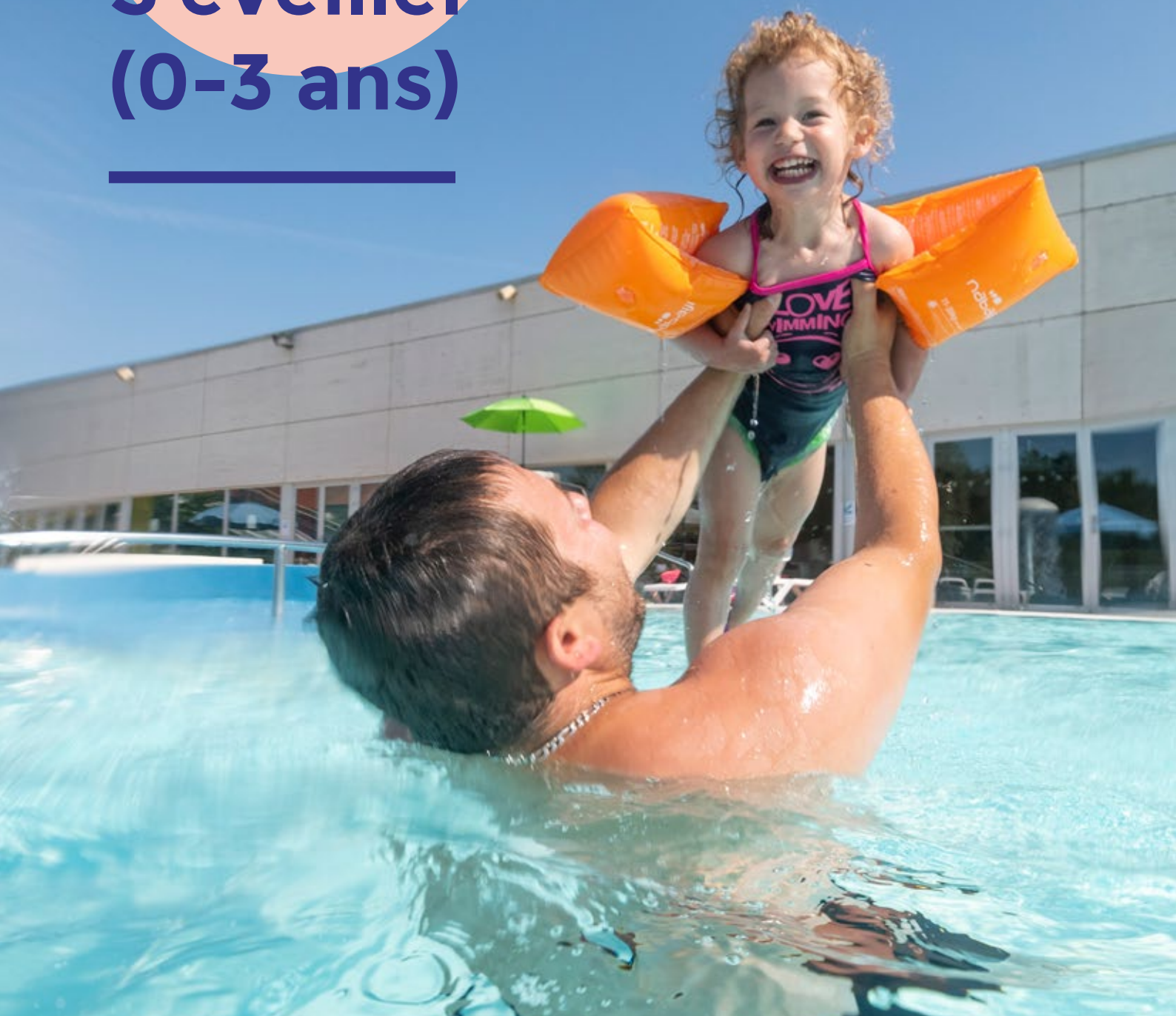
large offre à destination des scolaires (éducation routière, sports, cinéma, spectacle vivant, musique, environnement...). Afin de permettre à tous les élèves d'avoir accès à cette offre, elle est réorganisée selon la logique des 4 parcours éducatifs et raisonnée selon ce principe de progressivité des apprentissages. Cela doit également permettre à l'élève d'être acteur de son parcours et de mesurer ses acquisitions pour développer sa confiance en ses capacités.



# Axe 2

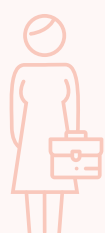
S'éveiller  
(0-3 ans)

---



« A l'entrée en CP, quand certains enfants maîtrisent déjà 2500 mots, d'autres n'en connaissent que 500. Il y a là une des missions primordiales des professionnels de la petite-enfance, celle d'apporter dès le plus jeune âge, les éléments d'apprentissages préscolaires. C'est un instrument très efficace de lutte contre la pauvreté, comme le prévoient de manière convergente, le plan pauvreté national et la Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. »

Françoise CORNET-GUERRA, Directrice de la Caisse des Allocations Familiales de la Vendée



**83%**

DE FEMMES  
ONT UN EMPLOI  
(74 % en Vendée)



**2 000**

ENFANTS ÂGÉS DE  
MOINS DE 3 ANS  
(4% de la population  
de Terres de Montaigu  
contre 3% en France et  
en Vendée)



**527**

NAISSANCES  
EN 2017  
↓ de 25%  
depuis 2012

## Un besoin de concilier vie familiale et vie professionnelle

Le taux d'emploi élevé, en particulier pour les femmes, entraîne une forte demande de modes de garde, avec parfois des besoins spécifiques (horaires atypiques, gardes d'urgence, handicap...). Lors de leur installation sur un territoire, les familles sont attentives aux services de garde, individuels ou collectifs, essentiels à l'organisation de leur vie quotidienne. Lorsqu'elle est suffisante et diversifiée, l'offre de garde constitue un atout pour l'attractivité du territoire, et des entreprises.

## Un taux de couverture potentiellement en tension

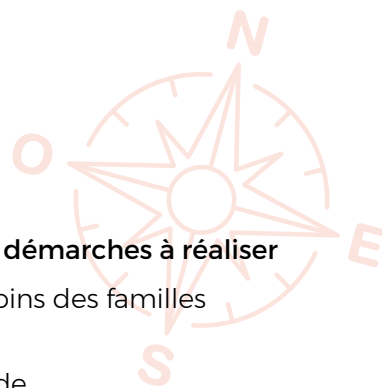
Les besoins en mode de garde, actuellement satisfaits, tendent à être de moins en moins bien couverts en raison de la baisse continue du nombre d'assistantes maternelles. La profession ne se renouvelle pas suffisamment. Si l'accueil individuel est depuis toujours plébiscité par les familles, l'accueil collectif (crèche, multi-accueil, halte-garderie...) est de plus en plus attendu.

## Une mission éducative

Auprès des parents, les services d'accueil de petite enfance, individuels et collectifs sont un relais éducatif et participent aussi aux apprentissages préscolaires. Cela peut être plus déterminant encore lorsque la famille se trouve fragilisée dans son rôle éducatif. Les activités proposées dans les services d'accueil doivent donc, de plus en plus, poursuivre un objectif de qualité éducative.



## NOS ORIENTATIONS



### 1 Informer et orienter les familles sur les différents modes de garde et les démarches à réaliser

- Apporter une information personnalisée à la situation et aux besoins des familles
- Connaître la disponibilité effective des modes de garde
- Créer ou améliorer les outils de communication sur l'offre de garde


### 2 Permettre à chaque famille de choisir un mode de garde qu'il soit individuel ou collectif

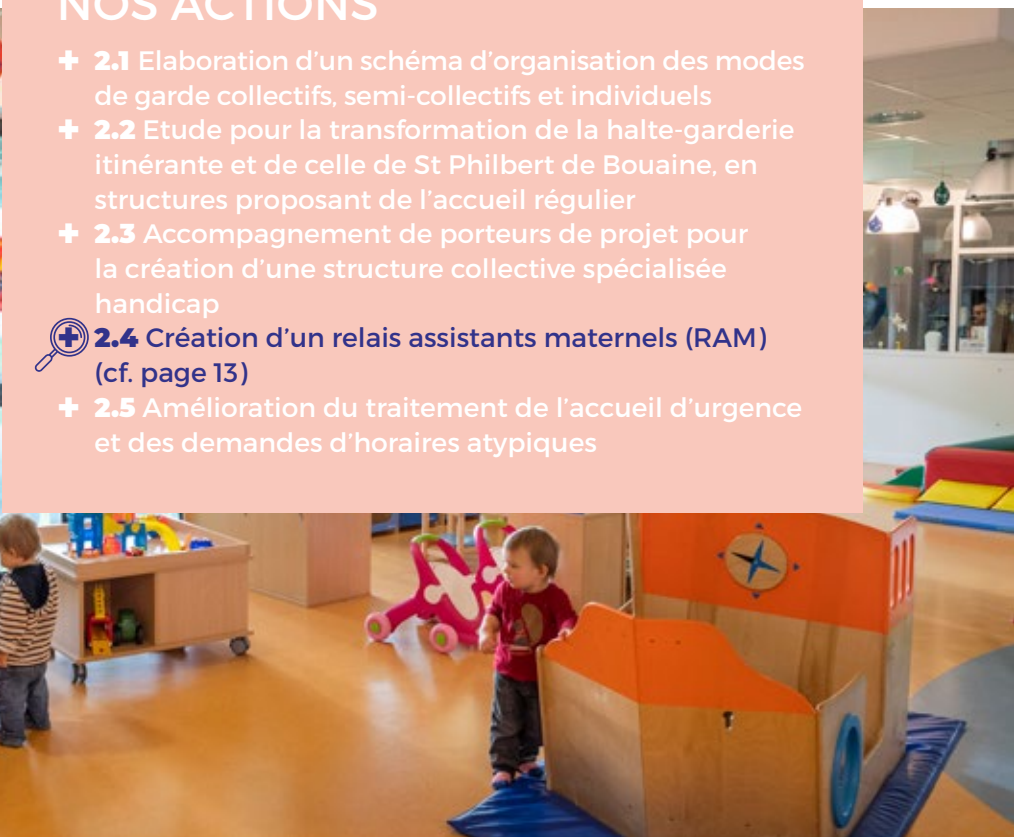
- Améliorer la connaissance des données du territoire et des besoins des familles
- Développer une stratégie globale de développement des modes de garde
  - ▶ Veiller à un équilibre territorial de l'offre (individuelle et collective)
  - ▶ Accroître le nombre de places collectives
- Veiller à la stabilité, à l'adaptabilité et à la pérennité des modes de garde
- Accompagner la profession d'assistant maternel
  - ▶ Veiller au maintien, au renouvellement et à la valorisation de la profession
  - ▶ Assurer la médiation dans les relations entre parents-employeurs et assistantes maternelles

### Favoriser l'accès à une offre de garde adaptée aux besoins spécifiques des familles

- ### 3
- Mieux appréhender les questions de traitement des demandes d'accueil d'urgence et d'horaires atypiques pour une meilleure réponse aux familles
  - Favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap et de leurs familles au sein des modes de garde
  - Mobiliser les modes de garde individuels et collectifs comme outils éducatifs accessibles à tous

## NOS ACTIONS

- + 2.1 Elaboration d'un schéma d'organisation des modes de garde collectifs, semi-collectifs et individuels
- + 2.2 Etude pour la transformation de la halte-garderie itinérante et de celle de St Philbert de Bouaine, en structures proposant de l'accueil régulier
- + 2.3 Accompagnement de porteurs de projet pour la création d'une structure collective spécialisée handicap
- + 2.4  Création d'un relais assistants maternels (RAM) (cf. page 13)
- + 2.5 Amélioration du traitement de l'accueil d'urgence et des demandes d'horaires atypiques





## 2.4 Création d'un Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Le Relais Assistants Maternels est un service d'information, de rencontres et d'échanges à destination des parents, des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domiciles. Il met en œuvre une offre globale de service comportant une double entrée :

### du côté des familles :

- Informer sur les différents modes de garde
- Trouver une assistante maternelle agréée
- Aider dans les démarches en tant qu'employeur

### du côté des professionnels :

- Informer sur les métiers de la petite enfance
- Accompagner la profession d'assistante maternelle
- Proposer des temps d'éveil avec les enfants accueillis

## Le Relais Assistants Maternels de Terres de Montaigu

### DÉMARRAGE DU PROJET

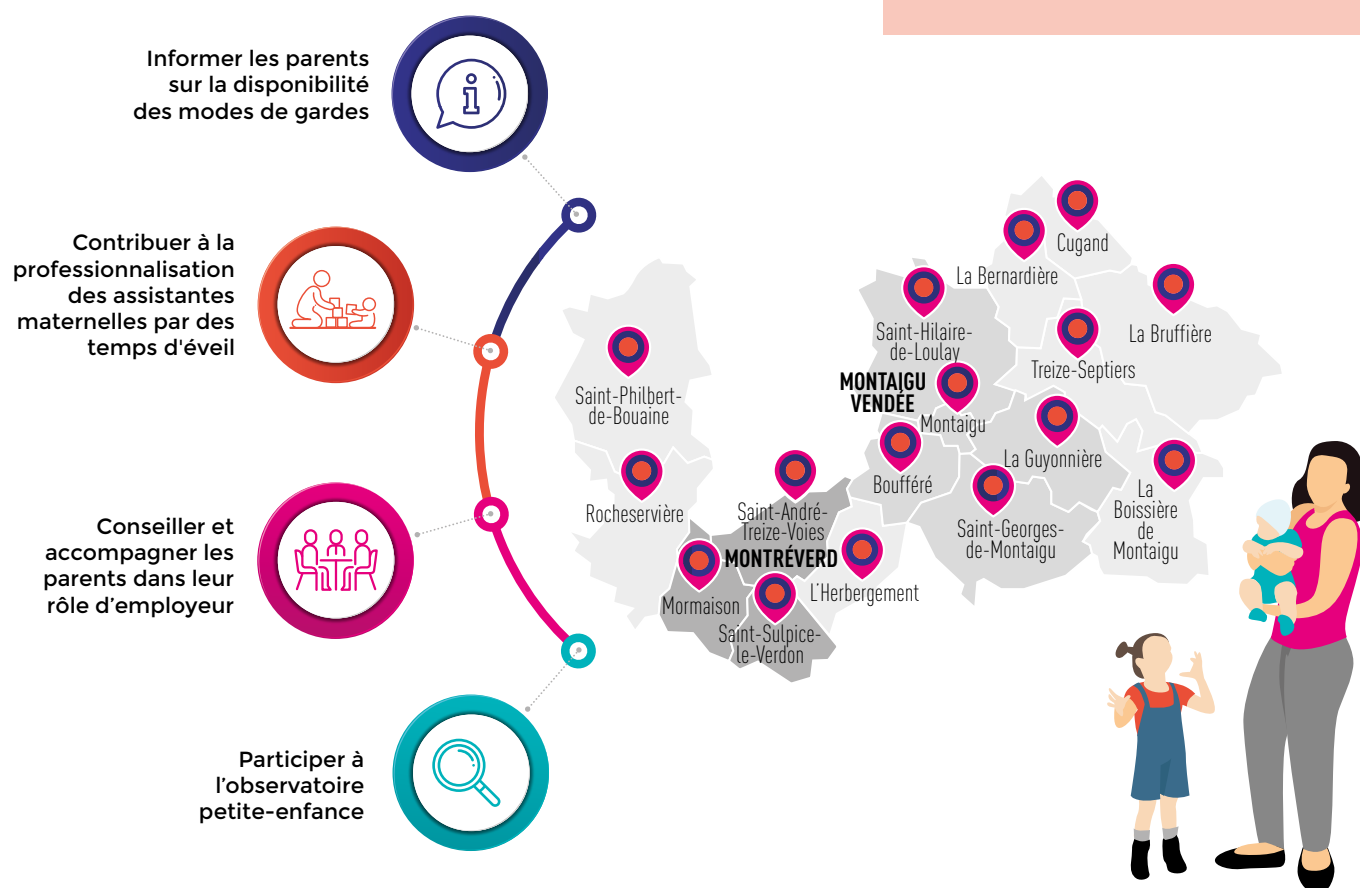
1<sup>er</sup> semestre 2019

### OUVERTURE

1<sup>er</sup> semestre 2020

### MOYENS HUMAINS

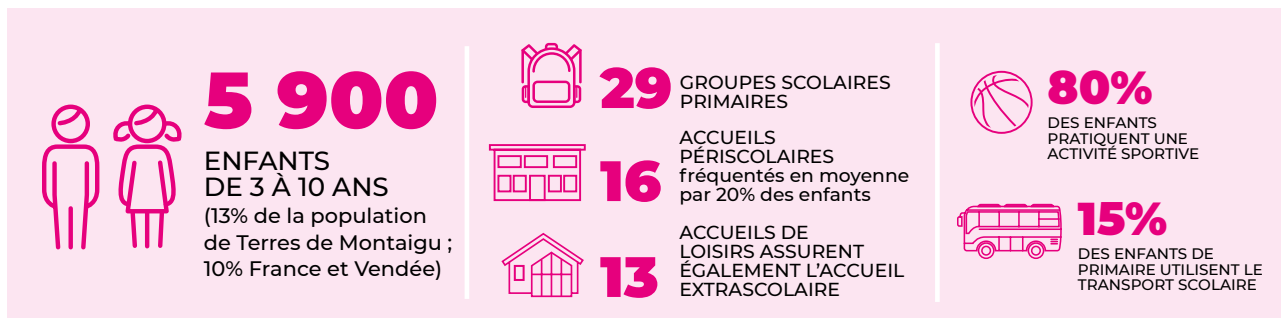
3 à 5 animateurs





# Axe 3

## Grandir (3-11 ans)



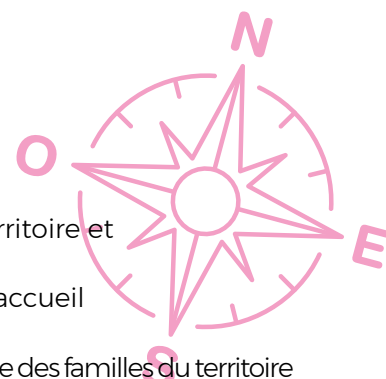
## Autour de l'école

Suite à l'évolution des modes de vie des familles et à la croissance du taux d'emploi des femmes, de nouveaux besoins ont émergé et des structures périscolaires et extrascolaires se sont constituées et renforcées. Ces structures s'inscrivent dans une relation triangulaire avec la famille et l'école. Chacun, à son niveau, participe à l'éducation des enfants : la famille est la première éducatrice, l'école participe à l'éducation particulièrement par l'enseignement, et le secteur extrascolaire et périscolaire, contribue également à l'épanouissement, la socialisation des enfants, et à leur ouverture aux autres et sur le monde.

## Une offre périscolaire et extrascolaire développée

Sur Terres de Montaigu, l'offre périscolaire et extrascolaire (sport, culture, loisirs) est très développée. Ces activités, organisées par les nombreuses associations majoritairement en période scolaire, diminuent lors des vacances. Si les activités pratiquées sont nombreuses, il existe néanmoins certains freins limitant le choix des enfants et des familles, en particulier les déplacements (cf. page 25 « Accéder aux droits et aux services »).

## NOS ORIENTATIONS



### 1 Mettre en cohérence et renforcer l'offre culturelle, sportive et de loisirs

- Améliorer la connaissance des données sociodémographiques du territoire et des besoins des familles
- Veiller à la stabilité, à l'adaptabilité et à la pérennité des structures d'accueil
- Maintenir et élargir l'offre durant les vacances scolaires
  - ▶ Ouvrir, et rendre plus accessible, les offres de loisirs vacances à l'ensemble des familles du territoire
  - ▶ Veiller à la complémentarité des propositions de loisirs (âges, périodes, thématiques)
  - ▶ Accroître la diversité des propositions vacances : culturelles, sportives et de loisirs
- Favoriser la mutualisation de moyens entre structures

### 2 Favoriser l'accès à une offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée aux besoins spécifiques des familles

- Améliorer les modes et les moyens de déplacements extrascolaires
- Mieux appréhender la question des horaires atypiques
- Favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap et de leurs familles au sein des modes de garde
- Mobiliser les modes de garde individuels et collectifs comme outils éducatifs accessibles à tous

## NOS ACTIONS

- + **3.1** Etude pour la structuration d'un accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire à Montréverd
- + **3.2** Développement de l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour les 5-7 ans
- + **3.3** Développement de l'offre de stage et de séjours
- + **3.4** Partage de la programmation des activités
- + **3.5** Etude sur les freins à l'accessibilité des activités sportives, culturelles et de loisirs

# Axe 4

Devenir  
adulte  
(11-25 ans)

---





« Les jeunes que l'on ne voit pas méritent toute notre attention, car ce sont souvent des jeunes en difficulté. Ils peuvent avoir par exemple un problème de scolarité ou d'insertion professionnelle. Ils doivent faire l'objet d'une attention particulière de notre part, et d'une intervention si cela s'avère nécessaire. »

Marc Préault,  
maire de l'Herbergement, Vice-Président de Terres de Montaigu,  
Président de la commission petite enfance, enfance, jeunesse, éducation



**2700**

COLLÉGIENS  
6% DE 11-14 ANS  
(5% France et Vendée)

**1500**

LYCÉENS  
4% DE 15-17 ANS  
(identique Vendée et France)

**2<sup>ÈME</sup>**

PÔLE ÉTUDIANT DE VENDÉE  
AVEC 1000 ÉTUDIANTS,  
6% DE 18-24 ANS  
(6% Vendée et 8% France)



**14**

STRUCTURES  
D'ANIMATION  
JEUNESSE

**1**

MAISON  
FAMILIALE  
RURALE

**4**

COLLÈGES

**2**

LYCÉES

**6**

ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

**Plus de jeunes diplômés : 29%** des 18-25 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur, (22% en France)

**Des cursus plus courts : 47%** des 15-24 ans sont lycéens ou étudiants, (58% en France)

**Des jeunes mieux insérés : 9%** des 15-24 ans sont actifs inoccupés. (12% en France)

## Une jeunesse plurielle en constante mutation

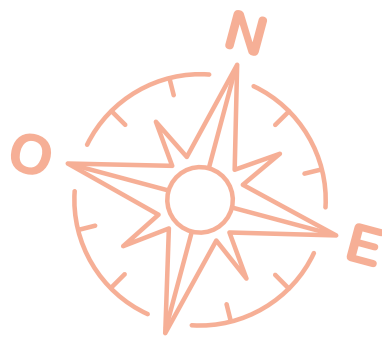
Pré-adolescent ou jeune adulte, étudiant ou salarié, impliqué dans un club sportif ou une section culturelle... Si la jeunesse se définit communément comme une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte, elle est plurielle et ne peut être considérée comme une catégorie homogène. Il existe des jeunes avec des modes de vie, des pratiques et des besoins différents, qui évoluent d'autant plus vite à l'ère du numérique et de la mondialisation. Il est donc nécessaire d'adapter régulièrement les politiques publiques en direction de la jeunesse.

## Un accompagnement facilitant l'autonomie

Si l'accompagnement des jeunes, de l'enfance jusqu'au collège est jugé satisfaisant sur le territoire, il l'est moins pour les lycéens, les étudiants et les jeunes professionnels. En effet, cet accompagnement ne peut pas se limiter aux loisirs et à l'animation, et Terres de Montaigu souhaite prendre en compte leurs préoccupations et leurs besoins dans leur globalité (mobilité, santé, insertion sociale et professionnelle, logement...), qui correspondent à des étapes nouvelles de croissance et d'autonomie.



## NOS ORIENTATIONS



### 1 Evoluer vers une approche plus éducative de la jeunesse

- Développer et renforcer les espaces de rencontres
- Décloisonner le sport, la culture et les loisirs et définir des objectifs éducatifs communs
- Mobiliser les structures culturelles, sportives et de loisirs comme outils éducatifs accessibles à tous
- Valoriser les métiers de l'animation et promouvoir les démarches d'éducation informelle

### 2 Développer un accompagnement coordonné des jeunes vers leur autonomie

- Informer et orienter les jeunes et leurs familles
- Soutenir et valoriser l'engagement citoyen des jeunes
- Eduquer et soutenir la mobilité
- Développer la prévention santé-sociale auprès des jeunes, de leurs familles et des professionnels
- Développer et renforcer l'offre et l'accès à des logements pour les jeunes actifs et inactifs
- Améliorer la préparation à la vie professionnelle des jeunes et l'accompagnement transversal des jeunes actifs inoccupés

## NOS ACTIONS

- 🔍 **4.1 Développement des démarches informelles et de la coordination des parcours individuels** (cf. page 19)
- 🔍 **4.2 Etude pour la création d'un café-jeunes et lieu ressource, pour les 14-17 ans, fixe et itinérant** (cf. page 19)
- + **4.3 Mise en place de rencontres intercommunales d'animation jeunesse**
- + **4.4 Construction d'une offre de services à destination des étudiants**
- + **4.5 Développement de l'offre de stages et de séjours**
- + **4.6 Etude sur les freins à l'accessibilité des activités sportives et culturelles**
- + **4.7 Etude des besoins de logements étudiants et jeunes actifs, sociaux et d'urgence dans le cadre du Programme Local de l'Habitat**



## Le service de prévention jeunesse

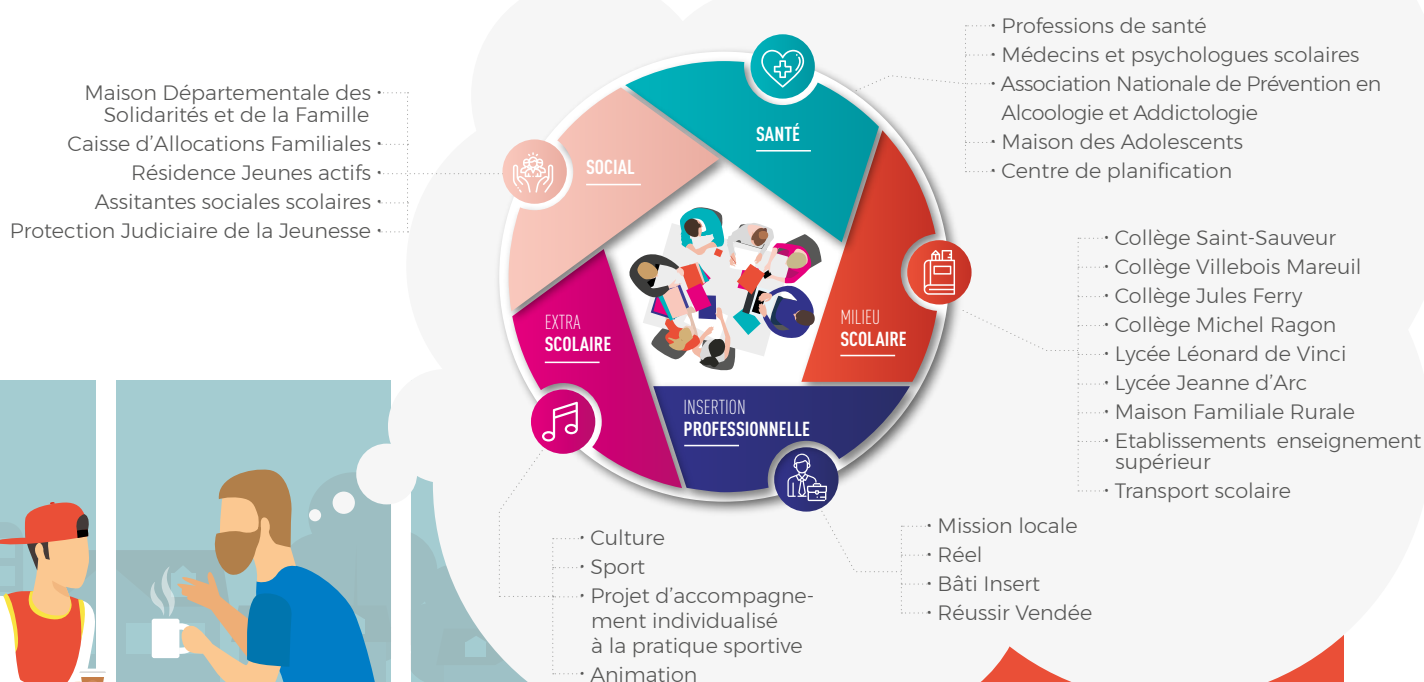
Le service prévention jeunesse, par des approches collectives ou individuelles, accompagne les jeunes vers leur autonomie, particulièrement lorsqu'il existe un risque de décrochage, tant scolaire que professionnel ou social.

### 4.1 Développement des démarches informelles et de la coordination des parcours individuels

Le service prévention jeunesse a une démarche proactive et intervient souvent dans les interstices comme l'espace public, les transports scolaires, les réseaux sociaux ou encore dans et à la sortie d'établissements scolaires. Il peut aussi être amené à réaliser des interventions en milieu scolaire. Pour coordonner un accompagnement individualisé des jeunes en difficulté potentielle, ce service travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs intervenant auprès des jeunes (scolaire, extrascolaire, social, insertion professionnelle, santé).

### 4.2 Etude pour la création d'un café-jeunes et lieu ressource pour les 14-17 ans

En complément des interventions de prévention, un café jeunes destiné aux 14-17 ans et géré par les éducateurs et animateurs jeunesse est envisagé. Il est aussi un lieu d'information pour la jeunesse.



## Le service prévention jeunesse de Terres de Montaigu

**DÉMARRAGE DU PROJET : 1<sup>er</sup> semestre 2019**

**OUVERTURE : 1<sup>er</sup> semestre 2020**

**MOYENS HUMAINS : 2 éducateurs et participation des animateurs jeunesse**

# Axe 5

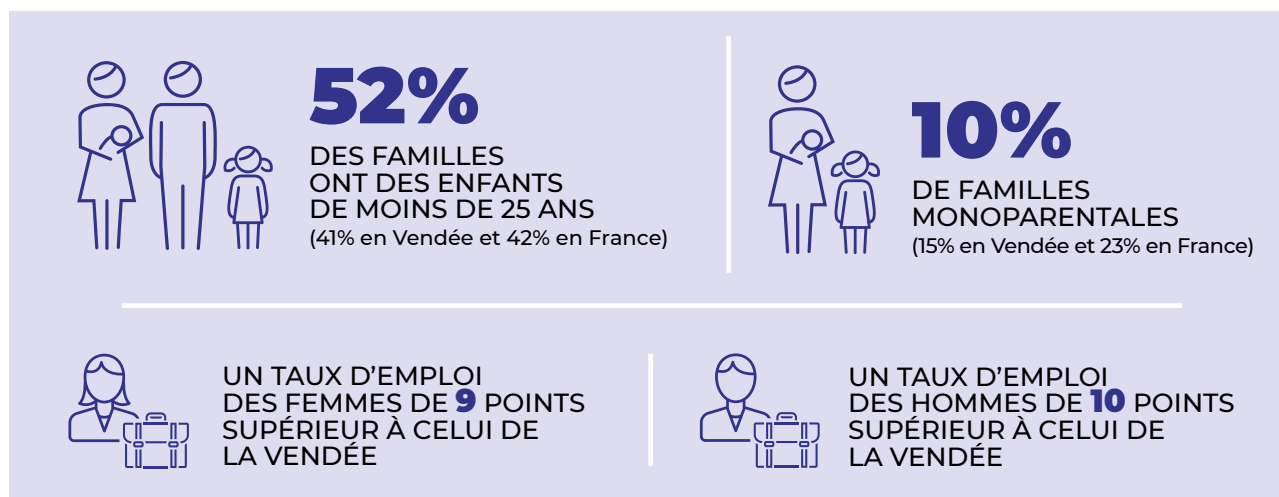
## Être parent

---



*Nous oeuvrons au quotidien pour que soient reconnues les compétences éducatives des parents, qu'ils assurent la maîtrise de toutes les responsabilités qui leur incombent, et qu'en cas de difficultés, ils puissent bénéficier du soutien nécessaire.*

Guylaine Brohan, Présidente de la Fédération départementale Familles Rurales de Vendée



La famille est le premier lieu de l'éducation des enfants. Elle transmet à l'enfant dès son plus jeune âge les règles sociales élémentaires, et les valeurs qui lui permettront ensuite de nouer des relations sociales avec les autres. Elle a également pour rôle de guider l'enfant vers son autonomie et la prise de ses propres décisions.

## Un contexte éducatif en évolution

L'environnement des familles évolue, et la fonction parentale peut parfois être fragilisée. Les familles bénéficient moins des solidarités familiales pour les accompagner dans leur rôle éducatif, du fait, notamment, de l'éloignement géographique, de l'allongement de la durée de vie ou de l'arrivée sur le territoire de populations nouvelles sans attache locale. Si autrefois, la question de l'éducation restait dans la sphère privée, les familles sont aujourd'hui plus disposées à échanger sur leur rôle de parent et demandeuses de conseils notamment auprès des services (crèche, accueil de loisirs, école...) qui accueillent leurs enfants au quotidien.

## Des soutiens à la parentalité

Les acteurs du territoire (communes, partenaires institutionnels, écoles, associations de parents d'élèves, structures petite-enfance, enfance et jeunesse...) ont donc mis en place des actions pour accompagner individuellement ou collectivement les familles dans leur rôle d'éducateur (conférences, ateliers parents, accompagnement à la scolarité, lieu d'accueil enfants-parents...). Cette prise en compte de l'enjeu de la parentalité s'est également traduite, dans certaines communes, par la mise en relation d'acteurs au sein de collectifs. Aujourd'hui, le besoin apparaît de mieux partager le diagnostic entre les acteurs, à l'échelle de tout le territoire, et de proposer une offre plus cohérente et plus lisible aux familles.

## NOS ORIENTATIONS



**1 Renforcer les actions de soutien à la fonction parentale par une meilleure collaboration des acteurs et une meilleure connaissance des besoins**

- Observer, analyser et partager les évolutions sociétales et les besoins des familles
- Renforcer les liens entre les acteurs du champ de la parentalité
- Soutenir les initiatives locales
- Encourager le regroupement des acteurs pour la réalisation des actions

**2 Améliorer la visibilité et la diversité des actions de soutien à la fonction parentale**

- Améliorer l'accès à l'information et aux lieux ressources pour les familles
- Développer les champs d'action et les modes d'intervention
- Maintenir et renforcer la relation de proximité entre les familles et les structures d'éducation

## NOS ACTIONS

- + **5.1** Constitution d'un Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) local (cf. page 23)
- + **5.2** Etude pour la création d'un lieu ressource pour les familles
- + **5.3** Etude pour le développement de Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- + **5.4** Elaboration d'un parcours parentalité
- + **5.5** Etude pour l'extension du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) école sur Montaigu Vendée et promotion du dispositif
- + **5.6** Etude pour la mise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) collège



## 5.1 Constitution d'un Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

Les Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) sont des réseaux regroupant les acteurs de la parentalité. En coordonnant les acteurs du territoire, ils permettent de renforcer l'efficacité des politiques de prévention de soutien à la parentalité.

### Qui sont les membres du REAAP ?



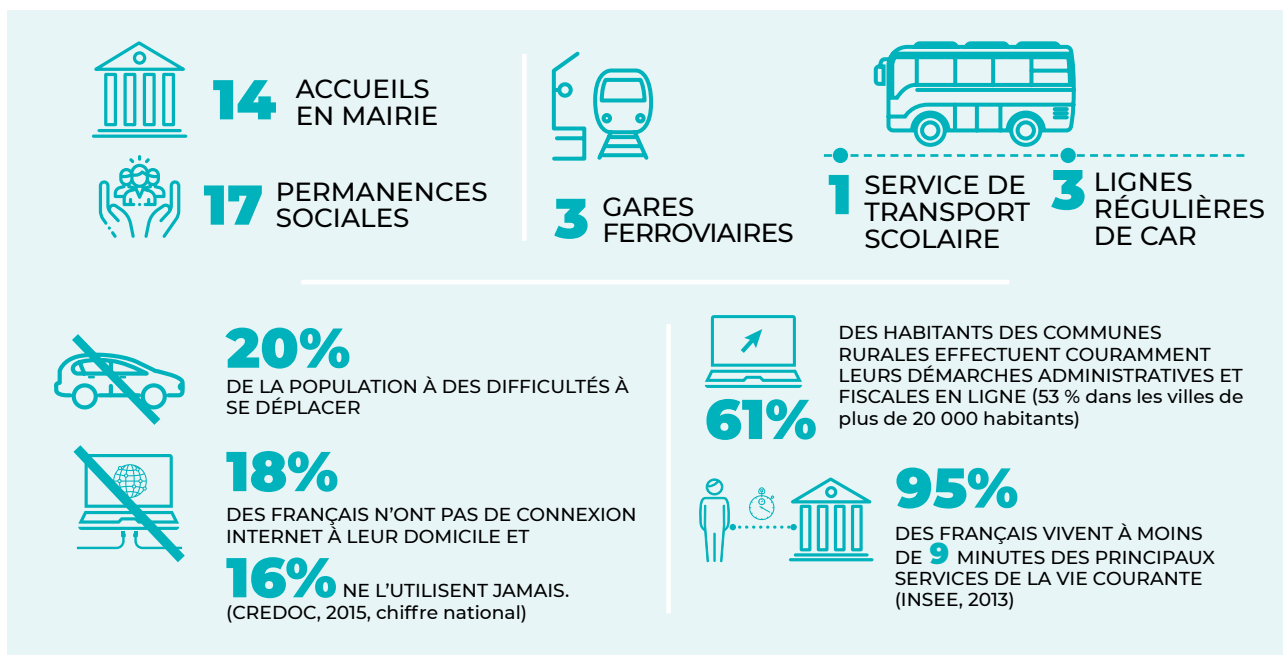
# Axe 6

## Accéder à l'information et aux services

---







L'accès aux droits et aux services recouvre plusieurs dimensions : information sur les droits et les services, compréhension des dispositifs, conditions d'accès (horaires d'ouverture, délais d'attente...), coût, éloignement physique des services, services en ligne...

## Une réalité géographique

Terres de Montaigu bénéficie d'une situation géographique favorable et de bons réseaux routier et ferroviaire, qui le relie efficacement aux grands pôles urbains. Cependant ce territoire implique que l'accès aux services peut être localement problématique à l'intérieur du territoire du fait de l'éloignement géographique des lieux ressources, et au temps de trajet qui en découle. La question des déplacements est donc prépondérante.

## De nouveaux enjeux à l'ère du numérique

Pour certains, la dématérialisation croissante des démarches et services publics est un élément positif dans l'accès aux droits. En particulier, les familles avec enfants ayant une activité professionnelle, dont le taux est élevé (cf. page 21 «Etre parent») ont des contraintes professionnelles et familiales parfois peu compatibles avec l'accès physique aux services. Pour d'autres, moins connectés, les difficultés rencontrées pour accéder aux services publics peuvent se cumuler avec des difficultés numériques. Cette question de l'accessibilité aux droits et aux services constitue donc un enjeu transversal à de multiples politiques publiques, et est central pour le maintien de la cohésion sociale.

### NOS ACTIONS

- + **6.1** Elaboration d'un schéma intercommunal d'accès des habitants aux services
- + **6.2** Amélioration de l'accès à l'information
- + **6.3** Etude mobilité
- + **6.4** Accompagnement des autorités organisatrices de transport scolaire de 2<sup>nd</sup> rang (AO2) pour leur mission de sécurité dans et à l'extérieur des cars
- + **6.5** Organisation de temps de concertation entre les acteurs impactés par le transport scolaire



# Axe 7

## Participer à la vie locale

---





**380**  
ASSOCIATIONS



**5**  
POLITIQUES PUBLIQUES DE TERRES  
DE MONTAIGU ONT FAIT L'OBJET DE  
CONCERTATION EN 2 ANS

(Contrat Local de Santé, lecture publique, quartier de la gare, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Convention Territoriale Globale)

La citoyenneté ne se limite pas à son acception juridique, la possession de la nationalité. Elle se définit aussi sous l'angle de la participation à la vie locale. Cette participation peut prendre diverses formes :



DEVENIR ÉLU



S'ENGAGER  
DANS UNE  
ASSOCIATION



PARTICIPER À  
DES ACTIONS  
COLLECTIVES COMME  
DES CONCERTATIONS



RÉALISER DES  
ACTES INDIVIDUELS  
(SERVICE CIVIQUE,  
POMPIER  
VOLONTAIRE...).

## S'appuyer sur la dynamique associative et le sens de l'engagement

Le territoire de Terres de Montaigu, comme l'ensemble du département, est marqué par une forte implication au travers notamment des nombreuses associations locales. La majorité des associations propose des services à la population comme le sport, la culture, les loisirs, la garde d'enfants... Ces associations, ainsi que les équipements accueillant du public (médiathèque, théâtre, maison des associations, espace de vie social...), participent à créer du lien social et intergénérationnel entre les habitants et font la force du territoire.

### NOS ACTIONS

- + 7.1 Soutien à la vie associative
- + 7.2 Réflexion sur les missions d'animation de la vie sociale des tiers lieux
- + 7.3 Evaluation des modalités de concertation mises en œuvre



